

# S'ENGAGER AU SERVICE DES AUTRES, EN 2016,



## UNE RÉALITÉ POUR PLUS DE 9 000 JEUNES FRANCILIENS EN SERVICE CIVIQUE

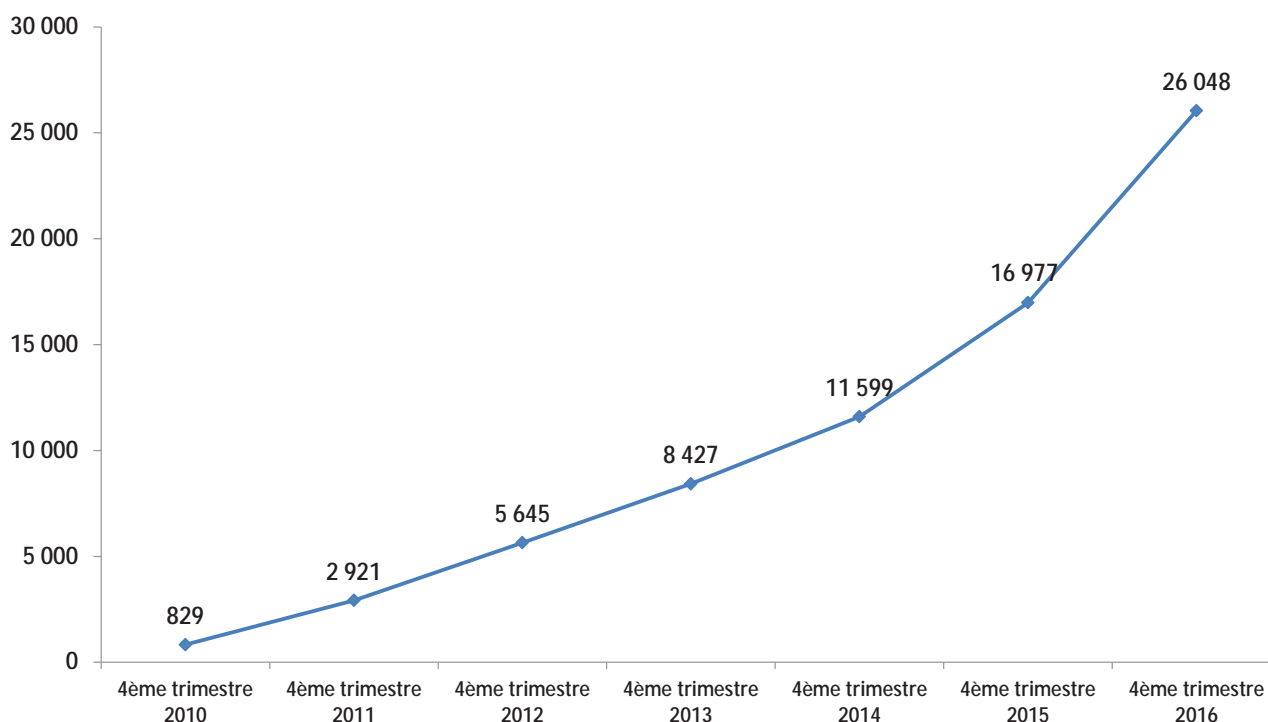
*Depuis sa création en 2010, le service civique a touché plus de 26 000 jeunes en Île-de-France, dont plus de 9 000 en 2016. Il a mobilisé près de 1 412 organismes cette même année pour proposer des missions d'intérêt général et accompagner les jeunes dans leur éveil à la citoyenneté et dans l'élaboration de leur projet d'avenir.*

*Ces deux dernières années ont constitué des étapes de consolidation essentielles, d'une part, par l'évolution du service civique qui devient « universel » et étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, et, d'autre part, par la forte accélération du nombre de jeunes engagés. En 2 ans, le nombre de volontaires annuel a presque triplé passant de 3 144 à 9 071.*

*Cette publication dresse un portrait des jeunes volontaires franciliens qui se sont engagés en 2016 et des structures qui les ont accueillis. Puisse leur exemple faire école et donner envie !*

## Un dispositif en fort déploiement depuis 2010

### Evolution du nombre de volontaires depuis 2010



Source : ELISA, données cumulées

Depuis 2010, ce sont plus de 26 000 jeunes volontaires qui ont décidé de s'engager en Île-de-France (données cumulées). En effet, depuis le lancement du dispositif, près de 17 000 jeunes Franciliens ont réalisé une mission de service civique dans le cadre d'un agrément national<sup>2</sup> et plus de 9 000 dans le cadre d'un agrément local<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Source Elisa (voir encadré en page 4) : les données 2016 seront stabilisées en mars 2017.

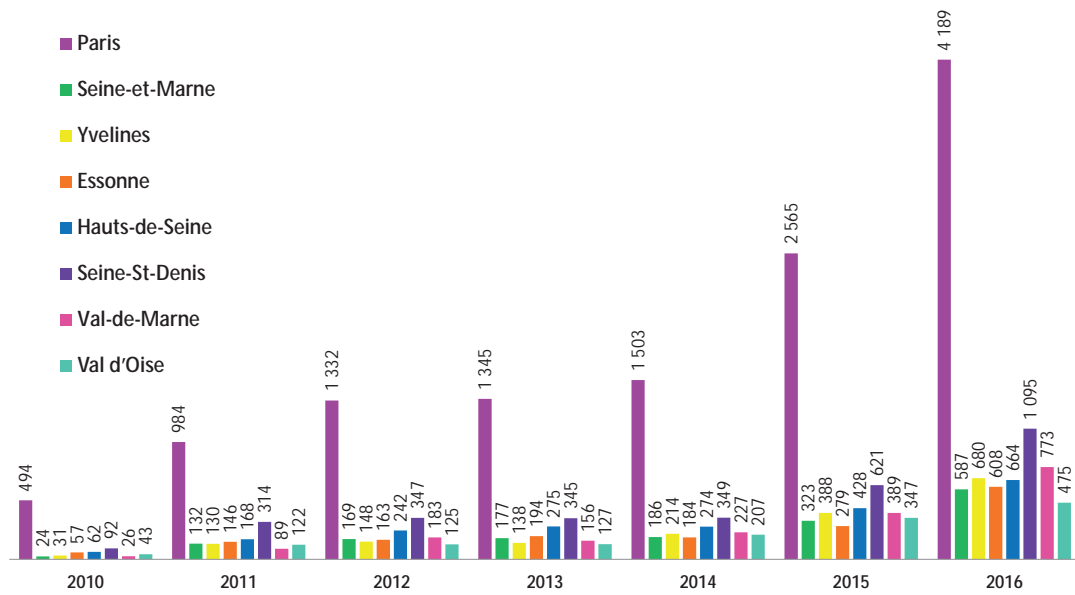
<sup>2</sup> Agrément national délivré par l'Agence du Service Civique lorsque la personne morale formant la demande justifie d'une implantation dans au moins deux régions différentes

<sup>3</sup> Agrément local qui est régional lorsque la personne morale formant la demande exerce une activité au niveau régional, ou départemental lorsque la personne morale exerce une activité à l'échelle départementale ou infra-départementale.

En 2016, on compte 9 071 jeunes en mission (quel que soit le niveau d'agrément), soit une multiplication par près de trois du nombre de jeunes Franciliens qui se sont engagés depuis deux ans.

Globalement, 35% des volontaires en mission signent un contrat relevant d'un agrément local.

## Evolution du nombre de contrats par département depuis 2010



Source : ELISA, traitement DRJSCS IDF

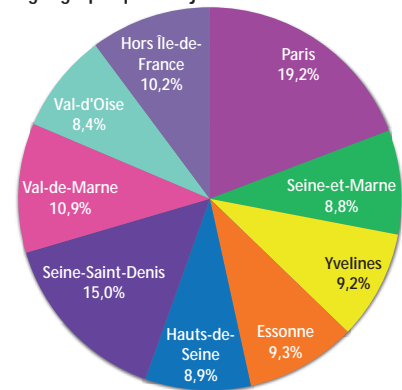
Entre 2015 et 2016, le nombre de volontaires qui se sont engagés a augmenté de 70% en Île-de-France. La plus forte progression est connue par l'Essonne (+119%), le Val-de-Marne (+97%) et la Seine-et-Marne (+83%).

## 1. LIEUX ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MISSIONS

### Des missions principalement réalisées à Paris

L'analyse géographique des missions fait ressortir la prépondérance parisienne où 46,2% des missions franciliennes se concentrent. Le second département offrant le plus de missions est la Seine-Saint-Denis avec près de 12,1% des missions franciliennes. Les autres départements forment un groupe assez homogène qui rassemble, selon le département entre 5% pour le Val d'Oise et 8,5% pour le Val-de-Marne, des missions de la région. Rapporté au nombre de jeunes de 16 à 25 ans par département, Paris connaît un ratio de 12,8 jeunes en service civique pour 1 000 jeunes, soit plus de deux fois supérieur à la moyenne francilienne (5,8).

Origine géographique des jeunes volontaires en 2016



Source : ELISA, traitement DRJSCS IDF

### Des jeunes parisiens et issus de grande couronne assez peu mobiles

L'attractivité de la capitale est particulièrement importante pour les jeunes domiciliés hors Île-de-France. En effet, les jeunes non franciliens qui choisissent de réaliser un service civique dans la région ont préféré le faire à Paris (72%).

D'une façon générale les jeunes parisiens restent sur leur zone de résidence (82%) pour réaliser leur mission de service civique, compte-tenu d'une offre nombreuse et diversifiée sur la capitale.

Les missions des départements de grande couronne bénéficient en majorité aux jeunes domiciliés dans le département. En effet, les missions réalisées en Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val d'Oise sont essentiellement réalisées par des jeunes issus de ces départements. Ainsi, environ 82% des missions de ces départements sont réalisées par des jeunes du département.

Le peu d'entre eux qui envisage une mobilité, la réalise pour près d'un quart vers Paris puis vers un département limitrophe. La situation est plus nuancée dans les départements de petite couronne. Les Hauts-de-Seine proposent 52 % de leurs missions à leurs jeunes résidents, la Seine-Saint-Denis 64 % et le Val-de-Marne 69 %.

Département	Nombre de contrats en 2016	Population 16-25 ans (RP 2013)	Nombre jeunes en Service Civique pour 1000 jeunes
Paris	4 189	326 359	12,8
Seine-et-Marne	587	172 135	3,4
Yvelines	680	172 354	3,9
Essonne	608	162 482	3,7
Hauts-de-Seine	664	195 142	3,4
Seine-Saint-Denis	1 095	208 433	5,3
Val-de-Marne	773	176 634	4,4
Val-d'Oise	475	160 069	3,0
<b>IDF</b>	<b>9 071</b>	<b>1 573 608</b>	<b>5,8</b>

Source : ELISA, traitement DRJSCS IDF; Insee, RP 2013

### Près d'un jeune sur cinq en mission est parisien

L'exploitation de l'origine géographique des jeunes fait également ressortir la prépondérance parisienne (19,2%) mais indique également que 10,2% des jeunes en service civique dans la région sont domiciliés hors de la région.

Les jeunes de Seine-Saint-Denis représentent 15% des jeunes en mission en Île-de-France, suivis par ceux du Val-de-Marne (10,9%).

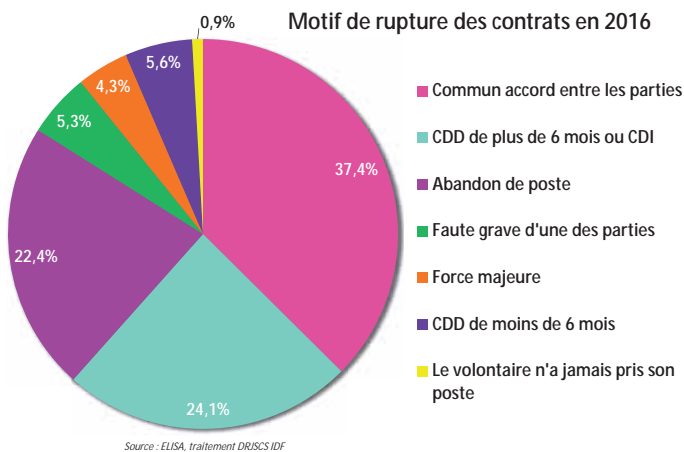
## 2. LES STRUCTURES ET LES MISSIONS

Plus de 1 400 structures d'accueil, essentiellement associatives, mobilisées en 2016

En 2016, 1 412 structures disposent d'un agrément<sup>4</sup> et 9 071 jeunes volontaires se sont engagés sur l'année. Paris compte le ratio moyen de jeunes accueillis par structure le plus important (8,6 jeunes). L'Essonne a le plus bas avec 4,5. La moyenne francilienne est de 6,4.

Les structures associatives représentent près de 80% des terrains de mission, les collectivités locales près de 5% et les 15% restant correspondent aux services de l'Etat et établissements publics.

Un taux de rupture assez faible et dans un cadre négocié

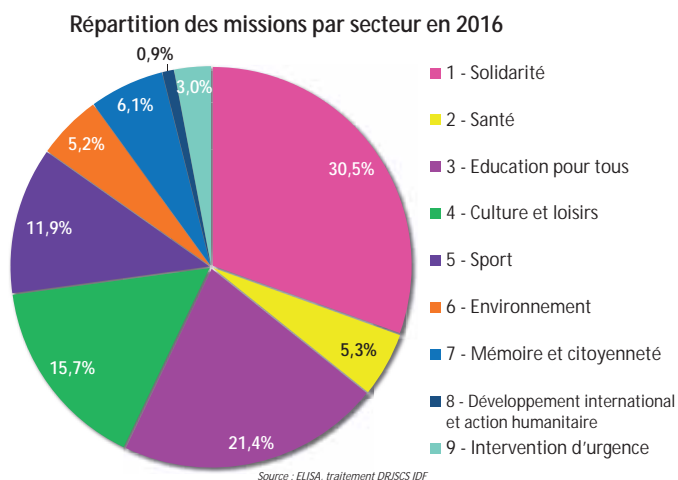


Une mission peut durer entre 6 et 12 mois. En Île-de-France, elle est en moyenne de 7,4 mois. Le taux de rupture s'établit à 12,5% en 2016 et a légèrement augmenté en un an (10,2% en 2015).

37,4% des ruptures sont conclues après un accord entre les deux parties, et 24,1% sont justifiées par une sortie vers un emploi (CDI ou CCD de plus de six mois).

Cependant, 22,4% des fins de contrats correspondent à des abandons de postes sans précision de motif.

Des missions nombreuses dans le secteur de la solidarité et des potentialités à exploiter dans le secteur de la santé et du sport

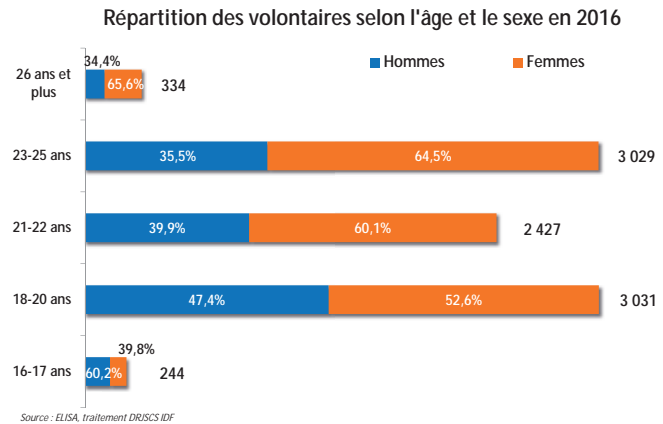


Environ un tiers des missions relèvent du champ de la solidarité, la santé ne concentre que 5,3% des missions et le sport 11,9%.

## 3. LES JEUNES VOLONTAIRES

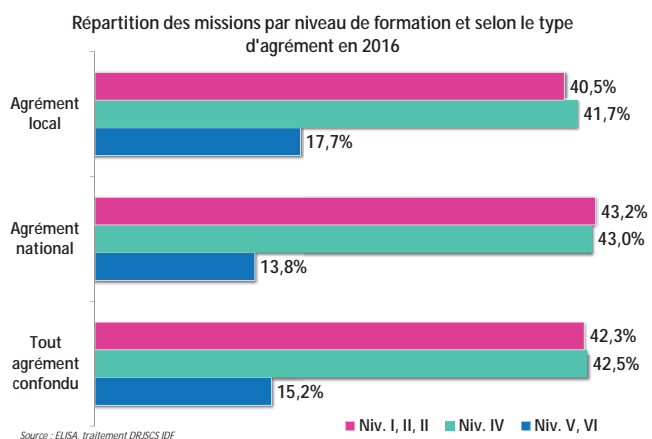
64% des jeunes ont plus de 20 ans avec une surreprésentation féminine

En 2016, comme les années précédentes en Île-de-France, et au niveau national, la majorité des missions est réalisée par des femmes (58,7% contre 41,3% par des hommes). La proportion féminine monte à 63% sur Paris.



Si les missions de service civique sont ouvertes aux jeunes à partir de 16 ans, les mineurs sont rares (2,7%); les jeunes âgés de 16 à 17 ans étant massivement scolarisés. De plus, les structures hésitent à accueillir des mineurs car cela les engage à remplir des obligations supplémentaires (inadaptation des missions auprès de publics fragiles, engagement accentué en termes de responsabilité, congés spécifiques, horaires le soir et le week-end limités et plus contraignants...). L'âge moyen des volontaires franciliens est de 22 ans en 2016 et est relativement stable depuis 2010.

...et près de 58% ont un niveau égal ou inférieur au BAC



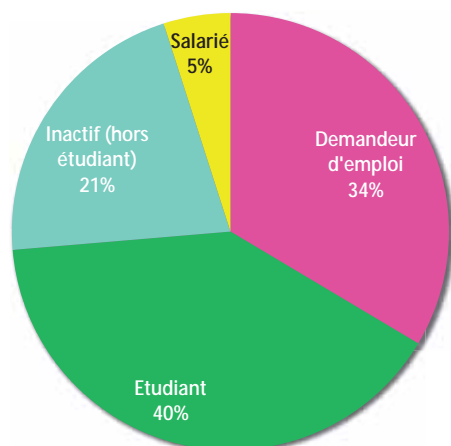
Les jeunes volontaires sont majoritairement peu diplômés (58% ont un niveau inférieur ou égal au BAC, niveaux IV, V et VI).

<sup>4</sup> Cumul des structures agréées dans le cadre d'un agrément national ou local.

## 4. LE SERVICE CIVIQUE, UNE ÉTAPE DANS LE PARCOURS D'INSERTION DES JEUNES

Le service civique, une solution pour une majorité de jeunes en recherche d'une situation stable

Statut des volontaires à l'entrée en mission en 2016



Source : ELISA, traitement DRJSCS IDF

Globalement, environ 1/3 des missions concerne des jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi et 21% sont considérés comme inactifs sans être, pour autant, étudiants. Ainsi, 55% des jeunes accueillis en service civique en 2016 étaient sans véritable solution avant leur mission (recherche d'emploi ou inactif sans être étudiant). Ces proportions sont relativement stables depuis le début du dispositif en Île-de-France.

La proportion de jeunes sous statut étudiant peut paraître assez élevée (40%) mais s'explique soit par l'inscription du volontariat de service civique durant une année de césure pendant le cursus, soit dans la suite immédiate de la fin d'un cursus.

Des boursiers assez peu nombreux et peu diplômés

L'indemnité servie par l'Etat aux volontaires en service civique est majorée de 107,03 euros lorsque le volontaire est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur ou bénéficiaire du RSA ou membre d'un foyer bénéficiaire. En 2016, 8,5% des jeunes en mission en Île-de-France sont boursiers et bénéficient de cette majoration de l'indemnité. La majorité de ces derniers dispose d'un niveau V (CAP/BEP) ou VI et V bis (sorties en cours de collège ou abandons de CAP/BEP avant la dernière année). 3,8% des volontaires sont rattachés à un foyer bénéficiaire du RSA.

### Une ouverture aux volontaires handicapés marginale mais en augmentation

En 2016, seuls 81 jeunes volontaires bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Il faut souligner qu'en un an, les effectifs handicapés ont quasiment doublé (44 jeunes bénéficiant de l'AAH en 2015).

## 5. LA VOIE VERS LA GÉNÉRALISATION DU SERVICE CIVIQUE EN 2017

Fort des résultats 2016 et de la place que s'est construite le service civique dans la société, l'année 2017 sera celle de la généralisation, avec un objectif de 105 000 jeunes en service civique, dont près de 20 000 franciliens.

La loi égalité citoyenneté votée en décembre 2016 contribue à ce développement, par l'ouverture de nouveaux secteurs aux missions de service civique (logement social, entreprises à capital 100% public, pompiers) et par une meilleure reconnaissance des droits des jeunes volontaires (carte des volontaires, reconnaissance des acquis du service civique).

### Source

Les données relatives aux jeunes en mission de service civique en Île-de-France sont extraites d'ELISA qui est l'application en ligne de gestion des contrats de service civique. Il s'agit de la source la plus actualisée concernant le recensement des volontaires actifs en service civique.

Cette base de données permet de disposer, outre du nombre de volontaires en mission, de diverses informations telles que la localisation du siège de la structure agréée, des données relatives au profil du jeune volontaire (âge, niveau de formation, domicile...) et de la nature de l'agrément (national, régional ou départemental). Les données au 31 décembre 2016 ne sont pas encore stabilisées car elles ne prennent pas en compte l'ensemble des entrées en mission du dernier trimestre 2016. Elles seront stabilisées à la fin du 1er trimestre 2017 et sont le plus souvent revues à la hausse.

### A propos du service civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de s'engager dans une mission d'intérêt général, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé à hauteur de 577 euros par mois, il permet de s'engager pour des missions de six à douze mois, sans conditions de diplôme ou formation au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité..., en France ou à l'étranger et dans neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.